

PRÉ-REQUIS

Justifier d'au moins un an d'expérience en rapport direct avec la certification visée.

DURÉE ET RYTHME

24h

Forfait et modalités définis lors du premier entretien GRATUIT ET SANS ENGAGEMENT

MODES DE FORMATION

Présentiel ou Distanciel
Mixte Présentiel / Distanciel

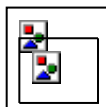
Personnes en situation de handicap : nous contacter pour une étude de vos besoins.

TARIF DE LA FORMATION

1 910 €

NET DE TOUTES TAXES

Eligible au CPF



NOUS CONTACTER

Sonia Leagai, directrice pédagogique
07 81 84 66 44
sonia@fortissimo-formation.fr

02 40 66 67 68
contact@fortissimo-formation.fr

La VAE est une action concourant au développement des compétences, et plus précisément une action permettant de faire valider les acquis de l'expérience visée au 3° de l'article L.6313-1 du code du travail.

La finalité de cette démarche est :

- Valider un niveau de responsabilité
- Faire reconnaître ses compétences
- Évoluer professionnellement, obtenir une augmentation ou une promotion
- Changer d'emploi
- Passer un concours ou s'inscrire à une formation nécessitant un certain niveau de qualification
- Valoriser son expérience pour des raisons et objectifs personnels
- Développer sa confiance en soi

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- La VAE se déroule sous forme d'entretiens interactifs, à partir de tests et d'outils adaptés à votre profil.
- Les séances sont définies au fur et à mesure de l'avancement du travail du stagiaire, l'accompagnateur VAE s'adaptant à son mode de travail.

FINANCEMENTS

Grâce à « Mon compte formation », votre VAE peut être intégralement pris en charge.

Il existe un délai d'un mois afin de finaliser l'instruction de votre dossier et de votre financement. En fonction de votre situation, d'autres modes de financements peuvent vous être proposés, n'hésitez pas à contacter notre équipe afin de poser toutes vos questions.

CONTENU ET DÉROULÉ

La VAE comprends 5 modules répartis de la façon suivante :

PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT VAE

- Présentation du déroulement de l'accompagnement et des missions de l'accompagnateur, présentation du livret 2 et des attendues

- Échanges autour du cv, des expériences diverses en lien avec la certification visée
- Appropriation du référentiel et repérage des activités significatives et point sur les compétences à consolider
- Accompagnement à l'écriture réflexive, travail de réécriture et de reformulation
- Préparation de la soutenance orale et de l'éventuelle épreuve de pratique professionnelle : les attendues du jury/compétences évaluées, la posture professionnelle

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Dépôt du dossier rédactionnel + oral de validation devant jury
- Le cas échéant selon certificateur – épreuves pratiques en présentiel

VALIDATION / SANCTION

- Attestation de suivi de formation.
- Validation partielle, totale ou non validation spécifiée par le certificateur suite à la passation de l'oral de validation